

ANALYSTE FINANCIER – AFFAIRES FINANCIERES

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DE LA SURVEILLANCE DES MARCHES DE GROS

(RÉF. CRE 27-18-DFMG)

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction des affaires financières et de la surveillance des marchés de gros (DFMG) se compose de trois départements :

- ▶ Le département « Affaires financières » (DAF) apporte une expertise financière en appui des autres directions sur les questions de régulation et notamment sur les niveaux des tarifs de réseaux.
- ▶ Le département « Surveillances des marchés de gros » (DSCG) est en charge du suivi et de l'analyse de la conjoncture, ainsi que la surveillance des marchés de gros de l'électricité et du gaz et du respect du règlement européen REMIT relatif à l'intégrité et la transparence de ces marchés.
- ▶ Le département « Analyse et contrôle des marchés de gros » (DACG) a la responsabilité des travaux de surveillance « renforcée » et d'enquêtes sur les marchés français de l'électricité et du gaz en cas de suspicion d'abus de marché. En étroite coopération avec le département « Surveillance des marchés de gros » (DSMG), il contribue à la mise et en œuvre et au respect du règlement européen REMIT relatif à l'intégrité et la transparence des marchés de gros de l'électricité et du gaz.

ACTIVITES PRINCIPALES	COMPETENCES ET QUALITES REQUISES
<p>Au sein du département « Affaires financières », sous l'autorité du chef de département, l'analyste financier est en charge des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyser et suivre les comptes des opérateurs régulés français dans le secteur du gaz et de l'électricité et des principaux acteurs européens du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse financière ▶ Capacité d'analyse et de synthèse ▶ Travail en mode projet ▶ Connaissance du secteur de l'énergie appréciée
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluer les niveaux des tarifs d'accès aux réseaux, notamment pour la partie « charges de capital » (dotations aux amortissements et rémunération du capital). Pour réaliser ces travaux, le chargé de mission sera en particulier amené à : <ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'évolution de la base d'actifs régulée (BAR) des opérateurs régulés, qui représente la valeur comptable des actifs pris en compte au périmètre de la régulation en France. Il garantit notamment la fiabilité et l'intégrité des outils de calcul - Participer aux réflexions s'agissant du taux de rémunération de ces actifs (le CMPC ou Coût Moyen Pondéré du Capital), qui est déterminé par la CRE au moyen d'un modèle d'évaluation tenant compte de différents paramètres (taux sans risque, coût de la dette, etc.) 	<h3 style="text-align: center;">PROFIL DU CANDIDAT</h3> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation : Ecole de commerce, Université, Ecole d'Ingénieur ▶ Expérience souhaitée : 3-5 ans en analyse financière
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaborer les analyses financières, en particulier des modélisations permettant de déterminer les rentabilités et sensibilités de projets d'investissement ▶ Développer l'expertise financière du département et apporter cette expertise aux autres directions de la CRE en tant que de besoin 	<h3 style="text-align: center;">CARACTERISTIQUES DU POSTE</h3> <ul style="list-style-type: none"> ▶ CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans renouvelable 1 fois. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques. ▶ Rémunération selon profil et expérience. ▶ Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris. ▶ Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : drh-recrutement@cre.fr